

DECRET N° 2008-725 DU 22 DECEMBRE 2008

Portant modification du décret n° 2008-573 du 15 octobre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale chargée de proposer au Gouvernement un nouveau découpage territorial.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2008-573 du 27 octobre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale chargée de proposer au Gouvernement un nouveau découpage territorial ;
- Sur** proposition du Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire ;

DECRETE :

Article 1^{er} : L'article 3 du décret n° 2008-573 du 15 octobre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale chargée de proposer au Gouvernement un nouveau découpage territorial est modifié comme suit uniquement en ce qui concerne les postes de Rapporteur Général et de Rapporteur Général Adjoint.

Article 3 nouveau : Cette commission est composée comme suit :

- Rapporteur Général : Monsieur Thomas HOUEDANOU ;
- Rapporteur Général Adjoint : Monsieur Sébastien CHABI

Article 2 : Le reste des membres de ladite commission cité à l'article 3 ancien dudit décret demeurent sans changement.

Article 3 : Les autres dispositions du décret n° 2008-573 du 15 octobre 2008 susvisé demeurent également sans changement.

Article 4 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 22 décembre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de la Décentralisation,
de la Gouvernance Locale, de
l'Administration et de l'Aménagement du
Territoire,

Alassane SEÏDOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDGLAAT 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES
29 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3
UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 JO 1.-